

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1029

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le rôle-clé de l'information

Nous poursuivons notre série d'articles sur la manière dont les régions s'organisent pour participer à la construction de l'Europe communautaire avec, aujourd'hui, l'exemple de la Rhénanie-Palatinat.

La Rhénanie-Palatinat (3,7 millions d'habitants) a ouvert un bureau d'information à Bruxelles en 1987, en même temps que la plupart des autres Länder allemands. L'équipe comprend quatre personnes (deux hauts fonctionnaires et deux secrétaires trilingues); elle sera renforcée d'un troisième fonctionnaire dès le mois d'avril. Le directeur, M. Hans-Ulrich Reh, se rend chaque lundi ou vendredi à Bonn pour une réunion d'information au Ministère des Relations fédérales: «C'est très important de maintenir le contact.» Chaque Land a en effet à Bonn son ministre chargé des Affaires européennes. Prof. Dr. Hill pour la Rhénanie-Palatinat, de qui dépend donc directement M. Reh. «Toutes les questions européennes sont évoquées au Bundesrat, explique M. Reh; les Länder ont ainsi la possibilité de suivre le développement de l'Europe. Les Länder ont une compétence culturelle, qu'ils n'entendent pas perdre.»

«Nous sommes au cœur de la Communauté européenne.» Avec ses trois frontières (France, Luxembourg et Belgique), la Rhénanie-Palatinat se sent particulièrement concernée par 1992. Elle est un

centre important de l'activité chimique (avec BSF) et accueille de nombreuses petites et moyennes entreprises. Grande productrice de vin, elle est fière de ses trois Universités. «Notre premier but consiste à informer notre Land de toutes les initiatives de la Commission susceptibles de l'intéresser» déclare M. Reh. Un exemple: la Commission envisage d'introduire une taxe sur le vin. M. Reh alerte aussitôt ses supérieurs pour qu'ils essayent de s'opposer à ce projet à temps. Autre exemple: la région va se trouver bientôt confrontée au problème de la reconversion de ses bases militaires. Or, la Commission a élaboré un programme dans le cadre de sa politique de restructuration: le rôle de M. Reh consiste à informer sa région de ce programme et à voir comment elle peut en profiter et recevoir de l'argent pour sa reconversion.

Un rôle complémentaire

«Au début, le Ministère des Relations extérieures a eu peur que les Länder ne veuillent concurrencer la représentation permanente auprès de la CE. Mais aujourd'hui, poursuit M. Reh, ils ont vu que nous ne faisons pas de politique: nous donnons l'information aux politiciens, au gouvernement qui, eux, prennent les décisions.

Nous préparons des dossiers, nous donnons des informations rapides, nous organisons des séminaires, des rencontres entre nos ministres et les commissaires européens, voilà notre tâche. C'est notre manière de défendre nos intérêts.» Autrement dit, M. Reh ne fait pas de lobbying: «Pas du tout! Voyez notre nom: nous sommes un bureau de l'information. Nous ne voulons pas contre-carrer la politique de la RFA. Nous avons tissé un réseau de contacts informels auprès des fonctionnaires, mais nous n'intervenons pas directement auprès des institutions européennes. D'ailleurs, nous n'existons pas pour la Commission qui ne reconnaît que la RFA! La défense de nos intérêts passe donc par Bonn. Nous n'avons ni statuts

ni règlements: nous travaillons beaucoup mieux ainsi. Notre activité est très créative. Nous dépendons uniquement de contacts informels, ce qui n'est pas le cas des diplomates de la représentation permanente.»

L'avenir des régions

«L'information joue un rôle-clé, insiste M. Reh, pour défendre les intérêts de notre région et aider les entreprises à bien connaître les chances du Marché unique. Avant 1987, aucun ministre de la région n'était venu à Bruxelles. Aujourd'hui, ils viennent deux fois par mois et chaque rencontre a ses résultats».

L'avenir des régions? «C'est en grande discussion à la conférence intergouvernementale sur l'union politique. On a commencé par centraliser tous les pouvoirs à Bruxelles, mais aujourd'hui on fait marche arrière et on veut instituer la subsidiarité, à savoir que chaque décision doit être prise au niveau adéquat.» Les Länder allemands ont suggéré la création d'une Chambre régionale (aux côtés du Conseil et du Parlement): cette structure risque de s'avérer trop lourde, car on a dénombré 160 régions en Europe. Mais on pourrait lui préférer une formule plus souple, à l'image de l'ECOSOC (comité uniquement consultatif).

De Bruxelles: Barbara Speziali

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Jeanlouis Cornuz

Charlotte Feller-Robert (cfr)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Wolf Linder (wl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Barbara Speziali (Bruxelles)

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin,

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

MÉDIAS

Nouvelle présentation de *L'Express* de Neuchâtel: quatre cahiers thématiques de base. C'est la formule lancée par le quotidien *USA Today* qui est citée comme référence.

Pour mémoire: la fusion de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève* est annoncée. C'est une réponse à la préparation à Lausanne d'un nouveau quotidien «haut de gamme», comme disent ses parents.

La mauvaise gestion du directeur de l'Imprimerie coopérative d'Olten a poussé l'entreprise à la faillite. Le quotidien de gauche *Solothurner AZ* est menacé, mais un sauvetage est tenté.